



UNIVERSITE SIDI MOHAMMED  
BEN ABDALLAH, FES



FACULTE DES SCIENCES  
JURIDIQUES, ECONOMIQUES ET  
SOCIALES, FES



*Your partner to success*  
OFFICE MAROCAIN DE LA  
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET  
COMMERCIALE



المكتب المغربي لحقوق المؤلفين  
bureau marocain du droit d'auteur  
BUREAU MAROCAIN DU DROIT  
D'AUTEUR



**OMPI**  
ORGANISATION MONDIALE  
DE LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE

---

## COLLOQUE INTERNATIONAL

---

**OMPI/PI/FEZ/10**  
**ORIGINAL: FRANÇAIS**  
**DATE: LE 2 MAI, 2010**

# COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, CULTUREL ET SOCIAL

*Organisé par*

l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

l'Université Sidi Mohammed Ben Abdallah, Fès

la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Fès

l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC)

et

le Bureau marocain du droit d'auteur (BMDA)

**Fès (Maroc), les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2010**

PROGRAMME PROVISOIRE  
préparé par le Bureau international de l'OMPI

**Mardi, 1<sup>er</sup> juin 2010**

9 h 00 – 9 h 30 Enregistrement des participants

9 h 30 – 10 h 30 Cérémonie d'ouverture

Allocutions de bienvenue prononcées par :

Le Président de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah, Fès, Maroc

Le représentant du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

Le Doyen par intérim de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Fès

Le Directeur général de l'Office Marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), Casablanca

Le Directeur général du Bureau marocain du droit d'auteur, Rabat

Le Comité d'organisation

Cérémonie de signature de deux conventions de coopération entre l'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah et :

–l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC),

–le Bureau marocain du droit d'auteur (BMDA)

10 h 30 – 11 h 00 Pause-café

**SEANCE I : LE CADRE JURIDIQUE DE LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Président de la session : M. Abdelaziz Squalli, Doyen par intérim de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Fès

Rapporteur : Mme. Zoubida Naggaz, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Fès

11 h 00 – 11 h 30 **Actualités de la législation relatives aux droits d'auteurs et aux droits connexes**

Conférencier : Mr. Ben Salem Oudija, Président du Tribunal de première instance, Fès

11 h 30 – 12 h 00 **Le cadre juridique international de la protection de la propriété intellectuelle : enjeux et perspectives**

Conférencier : Mr. Mohammed Zearouali, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Oujda

12 h 00-12 h 30 **Brevets des médicaments, cas des œuvres numériques**

Conférencier : Mr. Fouad Maallal, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Fès

12 h 30 – 13 h 00 **Les mécanismes de protection de la propriété intellectuelle au Maroc**  
 Conférencière : Mme Naima El Bali, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Fès

13 h 00 – 13 h 30 Débat

13 h 30 – 15 h 00 Pause déjeuner

### **SEANCE II : L'IMPORTANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Président de la session : Mr. Mohammed Ait El Mekki, Vice président de l'Université Sidi Mohammed ben Abdellah, Fès

Rapporteur : Mme Asmae Diani, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Fès

15 h 00 – 15 h 30 **Les enjeux socio-économiques et culturels de la propriété intellectuelle**

Conférencier : M. Hossam Loutfi, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, le Caire

15 h 30 – 16 h 00 **Le rôle de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) dans la mise à profit de la propriété intellectuelle comme vecteur du développement et de promotion de la créativité**

Conférencier : Mme Ilham Bennani, Chef de département des brevets, dessins et modèles industriels, OMPIC, Casablanca

16 h 00 – 16 h 30 **Le rôle du Bureau marocain du droit d'Auteur et des droits connexes dans la promotion de la créativité et la lutte contre le piratage**

Conférencier : M. Abdallah Ouadrhiri, Directeur Général du Bureau marocain du droit d'auteur, Rabat

16 h 30 – 17 h 00 **La propriété intellectuelle et le développement économique et plan d'action de l'OMPI pour le Développement**

Conférencier : Mhamed Sidi el Khir, Conseiller, Bureau de la coopération pour le développement, OMPI, Genève

17 h 00 – 17 h 30 Pause café

17 h 30 – 18 h 00 Débat

**Mercredi, 2 Juin 2010**

### **SEANCE III : LE RÔLE DE L'UNIVERSITÉ DANS LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Président de la session : M. Abdallah Ouadrhiri

Rapporteur : Mme Fadma Taoufik, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Fès

9 h 00 – 9 h 30	<b>Le rôle de l'université dans le transfert de la technologie et la commercialisation des résultats de la recherche</b>  Conférencière : Mme Ilham Bennani
9 h 30 – 10 h 00	<b>L'importance de la propriété intellectuelle dans la promotion de l'invention et de l'innovation : rôle des Universités</b>  Conférencier : M. Hossam Loutfi
10 h 00 – 10 h 30	<b>Droits d'auteurs, réalités et contraintes : expérience Algérienne</b>  Conférencier : M. Nasser Kacimi, Professeur à l'Université Blida, Alger
10 h 30- 11h 00	<b>Le logiciel libre et le développement durable dans les Universités Marocaines</b>  Conférencier : M. Ismail Berrada, Professeur à La Faculté des Sciences, Dhar El Mehraz, Fès
11 h 00-11 h 30	<b>Rôle de l'Institut National des Plantes Médicinales et Aromatiques (INPMA) dans la protection et la rationalisation du patrimoine culturel en matière des plantes médicinales</b>  Conférencière : Mme Dalila Boustia, Professeur à l'INPMA, Taounate
11 h 30-12 h 00	Débat
12 h 00- 12 h 30	Pause café
12 h 30 – 13 h 00	<b>Table ronde</b>  Président de la session : Mme Naima El Bali  Rapporteur : Mme. Fadma Toufik, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Fès
	<b>Quelle stratégie pour la mise à profit des actifs de la propriété intellectuelle pour le développement économique culturel et social du pays ?</b>
13 h 00 – 13 h 30	Signature du livre du Pr. Fouad Maallal
13 h 30 – 15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00 – 18 h 00	Formation sur les brevets
18 h 00 – 18 h 30	Cérémonie de clôture

[Fin du document]